



Fiche d'inscription -Entente entre l'exposant (e) et le Cercle

51^e exposition internationale 2019 en FRANCE

– À l'Abbaye de Fontdouce

– Du 23 au 29 septembre 2019.

Je soussigné (e)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Téléphone (_____) _____ - Cellulaire (_____) _____ -

Courriel _____ @ _____

Site internet _____

Titre de l'œuvre	Médium	Dimension (en cm)	Vente tab. EURO

Important : si vous exposez plus de quatre œuvres, veuillez les inscrire au verso et signer recto / verso.

**Veuillez emballer soigneusement vos œuvres (de préférence dans une boîte en carton).
Par la suite, elles seront soigneusement rangées dans nos caisses fumigées, puis expédiées
par avion avec un agent spécialisé en œuvres d'art et en douanes.**

Conditions particulières et responsabilités de l'ARTISTE et du CAPSQ :

L'exposant(e), déclare avoir pris connaissance des conditions générales (des modalités de ce qui précède dans la documentation relative à l'exposition) et de la présente entente, les accepte sans réserve et confirme sa participation dès l'acceptation de son dossier par le CAPSQ.

Le CAPSQ, pour et en considération des ententes convenues, octroie par la présente à l'exposant l'espace désigné par Le CAPSQ, selon le nombre et le format des œuvres retenues. Les œuvres de l'exposant doivent être authentiques et répondre aux normes exigées par le CAPSQ (déjà spécifiées dans la documentation de l'exposition).

Dès le dépôt à l'atelier de Mireille Forget (et jusqu'à la reprise de ses œuvres) :

L'exposant exonérera le CAPSQ et Mireille Forget, ainsi que les propriétaires des lieux, de toutes responsabilités ou poursuites durant le temps de l'exposition qui se tiendra à **L'Abbaye de Fontdouce** et ce, quelle qu'en soit la nature.

Le CAPSQ reconnaît que les œuvres sont à l'entière propriété de l'artiste. Cependant, l'exposant autorise le CAPSQ ainsi que les personnes responsables des lieux de l'exposition — **L'Abbaye de Fontdouce** — à photographier ou à filmer ses œuvres dans l'ensemble de l'exposition, afin d'assurer la continuité historique du CAPSQ et de présenter l'exposition s'il y a lieu au grand public. Survenant une annulation pour des raisons incontrôlables, le CAPSQ cédulera à sa discrétion, une autre exposition à l'étranger.

Veuillez signer ici: Lu et approuvé par - L'exposant : _____ Date _____ 2019

Veuillez libeller votre chèque au nom du CAPSQ – Le poster avec ce formulaire (En conserver une copie) *
**IMPORTANT : Pour recevoir régulièrement notre documentation — si ce n'est pas encore fait, — inscrivez-vous à
notre infolettre : www.capsq.qc.ca**

L'ORGANISATEUR : 2734-3540 Québec Inc. – Le CAPSQ.

Par : Mireille Forget, présidente fondatrice, commissaire des expositions nationales et internationales.

Veuillez faire parvenir cette fiche d'inscription (entente) et libeller votre chèque à l'adresse suivante :

Le Cercle des Artistes Peintres et Sculpteurs du Québec

C.P. 55 060, succursale Place Montmorency, Laval (Québec) Canada H7N 6G5 | Tél. : 450 667-7221

Sans frais au Canada — 1- 866 682-0271 Courriel : capsq@qc.aira.com - Site Internet : www.capsq.qc.ca